



Vn

VILLENEUVE MAG

P.18-21

DOSSIER

OUVERTURE DU MARCHÉ

P.4-5

Le point sur les projets

Rénovation
du square Jean-Moulin

P.10-11

Immersion

Un pharmacie robotisée
unique en France



**Voyager
dans ma ville**
5 et 6 janvier,
Villeneuve sous
la neige.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Rénovation du square Jean-Moulin

P.6-7 La grande actu

2^e édition de Villeneuve Game In

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

Victime de cybermalveillance ?

P.10-11 Immersion

Une pharmacie robotisée unique en France

P.12-13 Portrait

Nive Ramaravelo, à pied d'œuvre

P.14 Vie publique

Foire aux questions sur les élections municipales

P.15 Vie publique

Retour sur le Conseil Municipal du 18 décembre 2025

P.16-17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Ouverture du nouveau marché

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

La Redoute fait peau neuve •

Devenez aide-soignant •

Un accueil de jour pour les enfants en situation de handicap •

Une nouvelle association de padel

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17



VILLENEUVE92.COM



Février 2026
Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com



ÉDITO DU MAIRE

Le dimanche 15 février prochain, notre commune franchira une étape importante avec l'ouverture de la nouvelle halle de marché. Plus qu'un bâtiment, cet équipement a été pensé comme un lieu de vie, d'échanges et de rencontres, au service des habitants comme des commerçants.

Le marché occupe une place particulière dans le quotidien de notre territoire. Comme dans de nombreuses communes, il est à Villeneuve un espace de proximité, où se croisent les générations, où se tissent des liens, où les produits de qualité trouvent une vitrine naturelle. La nouvelle halle s'inscrit dans cette tradition, tout en offrant des conditions d'accueil modernisées, adaptées aux usages d'aujourd'hui et aux enjeux de demain.

« Le marché occupe une place particulière dans le quotidien de notre territoire. »

Conçue pour être fonctionnelle, accessible et conviviale, elle permettra d'accueillir le marché dans un cadre plus confortable.

En plus de son architecture emblématique, il s'agit d'un bâtiment respectueux de l'environnement, doté d'un système ingénieux de régulation de la température.

Cette inauguration est avant tout celle d'un équipement public mis à la disposition de tous. Elle illustre l'importance accordée aux espaces collectifs et au dynamisme du centre-ville, qui participent à l'attractivité et à la qualité de vie de notre commune.

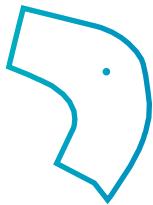
Je vous invite à venir découvrir la halle de marché le 15 février et à vous apprivoier ce nouvel espace, appelé à devenir un point de rendez-vous incontournable de notre vie locale.



Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Directeur de la publication : Pascal Pelain · Direction de la Communication : Johanna Damour · Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier · Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport · Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-6-7-9-18-19-20-21-25) Jonathan Rapaport (8-10-11-13-14-15-22-23-26-27-28-31) M'Paly Dramé (p.27) · Couverture : Atelier du Pont · Conception éditoriale : Florence Hanguerard-Daudet, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport · Conception graphique : Florence Ostel · Mise en page : Adel Bechar · Impression · Imprimerie Le Réveil de la Marne · Diffusion : Isa Plus · Routage : ESAT Evelyne Conte · Tirage : 11 500 exemplaires · 11 numéros par an · Dépot légal : 1^{er} trimestre 2026



NOUVEAU MARCHÉ • SKATEPARK • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE •
STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASE FERNAND-SCHWARTZ • PISCINE MUNICIPALE •
CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU • GYMNASE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS •
FUNÉRARIAUM • GÉOTHERMIE • ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF •
NORD DE LA VILLE • PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI •
COUR OASIS • CENTRE CULTUREL MAX-JUCLIER • **SQUARE JEAN-MOULIN** •
ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • EXTENSION HÔPITAL NORD 92 •
MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • ENFOISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION •
CLUB-HOUSE • TERRAIN DE FOOT5 • MÉDIATHÈQUE & THÉÂTRE • IME JOSÉPHINE-BAKER •
RELAISS PETITE ENFANCE • PISTES CYCLABLES • TERRAINS DE PADEL

Quartier Jean-Moulin : rénovation du square

Élu Projet Participatif d'Intérêt Général (PPIG) 2025 par les Villenogarennois, la rénovation du square Jean-Moulin est en cours de réalisation pour une ouverture, au plus tard, début mars. Cette opération d'amélioration du cadre de vie répondant aux attentes des habitants a été pensée pour s'intégrer dans l'évolution du quartier. Les travaux ont lieu durant la période hivernale pour gêner le moins possible les usagers habitués du square.

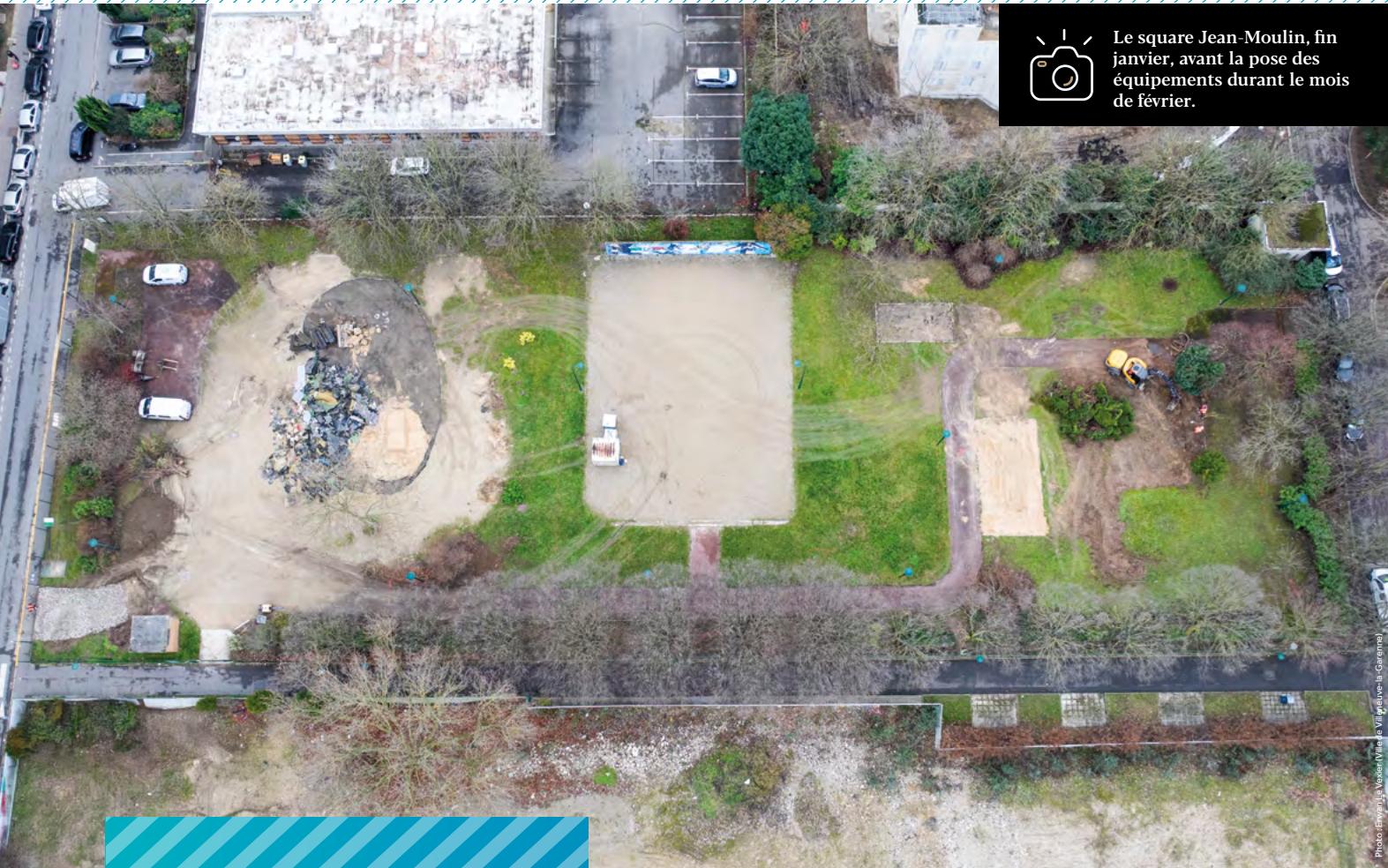
Pas moins de 2 695 habitants avaient choisi de voir le square Jean-Moulin rénové, lors de la consultation ouverte à la population. Cette implication citoyenne dans les projets de cadre de vie de la commune est une habitude prise depuis plusieurs années à Villeneuve. Une fois leur choix exprimé, les services de la Ville ont commencé les études préalables au chantier qui a permis d'intégrer la demande des Villenogarennois. Cette étape indispensable d'études a été suivie par les appels d'offres réglementaires pour désigner le prestataire en charge de sa réalisation. Ce projet, d'un budget estimé à 533 780 euros, intègre notamment des accès de services repensés pour plus de sécurité et des zones dédiées au sport. Comme prévu, la phase des travaux a commencé le mois dernier pour une réouverture au public programmée entre fin février et tout début mars.

Cadre de vie

La rénovation du square Jean-Moulin a pour objectif d'améliorer les points problématiques identifiés sur ce lieu public pour le rendre plus agréable et non d'en créer un nouveau. Ainsi, il a été décidé le remplacement des surfaces ensablées par de l'herbe, pour ne plus subir les nuages de sable soulevés par le vent durant les jours secs. Les assises vétustes vont laisser place à des bancs plus robustes, et des corbeilles plus esthétiques et plus pratiques sont également prévues. La partie en gravillons, située au centre du square, sera maintenue pour les jeux de ballon avec l'ajout de poteaux de buts. Tout à côté, seront installées deux tables de ping-pong et deux tables de jeux d'échecs. Pour une plus grande tranquillité et davantage de sécurité, l'accès des véhicules de service, via la copropriété adjacente, est supprimé. Désormais, c'est par l'avenue Jean-Moulin qu'ils passeront.

Travaux durant la période hivernale

Cette opération n'est pas figée dans le temps et les usages à venir ont été anticipés. La rénovation du square a été pensée pour qu'il s'intègre parfaitement dans le prolongement du parvis du prochain groupe scolaire et des installations sportives du quartier Jean-Moulin. L'architecte de cet établissement scolaire a été choisi à l'issue d'un concours, l'année dernière, et a fait l'objet d'une approbation lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2025. Il a été décidé de rénover le square en janvier et février, période choisie afin de limiter le dérangement. En janvier, la première phase a consisté à démonter des éléments anciens, pour pouvoir installer les éléments neufs, courant février. Il y a le visible (jeux, mobilier) mais également un travail moins spectaculaire, au niveau des sols, avec la mise en œuvre d'enrobés drainants, très importants pour l'avenir et l'entretien du lieu. Les travaux s'achèveront à la fin du mois avec la pose des bancs. **Vm**



Le square Jean-Moulin, fin janvier, avant la pose des équipements durant le mois de février.

UNE AIRE DE JEUX MIEUX ADAPTÉE

L'ensemble des jeux seront regroupés dans le même espace afin de permettre aux parents de mieux veiller sur leurs enfants. Cette aire de jeux côté avenue Jean-Moulin, va accueillir des équipements pour les plus petits, qui étaient précédemment situés à l'autre extrémité du square. Les plus grands pourront profiter de l'ajout d'une tyrolienne et d'un parcours d'escalade adaptés à un square public. Les deux espaces seront séparés par une clôture, pour éviter aux plus petits de s'aventurer sur des jeux qui ne sont pas de leur âge.



Avec le Projet Participatif d'Intérêt Général, nous réalisons des aménagements qui correspondent aux besoins des habitants.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

EN CHIFFRES

2 695

VILLENOGARENNOIS
ONT CHOISI
CE PROJET

533 780 €

BUDGET

2

MOIS DE
TRAVAUX

5

ESPACES DE JEUX
ET DE DÉTENTE

Villeneuve Game In 2026

Qui sera le meilleur gamer ?



Photo : Erwan Le Vescont / Ville de Villeneuve-Saint-Georges

La seconde édition de l'événement villenogarennois destiné aux passionnés des jeux vidéo de tout âge aura lieu du 23 février au 1^{er} mars à l'Espace Pierre-Brossolette en accès libre et gratuit. Tout comme l'année dernière, animations et compétitions seront au programme avec de nombreux lots à gagner pour les meilleurs joueurs.

Le jeu vidéo est désormais un domaine partagé par plusieurs générations. Que l'on soit joueur occasionnel (casual gamer) ou joueur passionné (hardcore gamer) chacun a, au moins une fois, fait une partie de *Mario Kart* ou de *Pac-Man*. Devenu une discipline sportive à part entière dénommée e-sport, le jeu vidéo s'est professionnalisé et a, comme pour le football, ses champions que les clubs s'arrachent lors des mercatos. Des compétitions remplissent des arenas à travers l'Hexagone comme partout sur la planète. Les joueurs



 3 345 Villenogarennois étaient venus en famille pour la première édition en 2025.



Photo : Bertrand Guigou

professionnels, appelés des pro gamers, ont leurs fans en France et sont même adulés comme des demi-dieux en Corée. Villeneuve-la-Garenne est donc en phase avec cette évolution en permettant aux jeunes talents de se faire remarquer. Qui sait, peut-être que le prochain Zywoo ou Clem sera Villenogarennois.



Tournoi et spectacle

Villeneuve Game In, est l'occasion rêvée de défier ses amis lors de parties endiablées durant toute une semaine pour participer aux qualifications du tournoi sur les jeux *Just Dance*, *Mario Kart World*, *FC26*, *Fortnite* et *Smash Bros*. Objectif : décrocher une place en finale le dimanche, lors d'une journée exceptionnelle. Le 1^{er} mars, les meilleurs joueurs de la semaine s'affronteront pour déterminer qui est le plus grand de tous les gamers de la ville. Le spectacle sera total puisque des shows s'enchaîneront entre les matchs. À la clé, de nombreux lots à gagner : des consoles dernière génération PS5 et Nintendo Switch 2, et des accessoires dont des manettes de jeux ainsi que des cartes cadeaux.

Un rendez-vous familial

Villeneuve Game In ne se résume pas à une succession de compétitions. C'est avant tout un moyen de passer du bon temps entre enfants et parents en essayant les nouveaux jeux sur la toute récente console Switch 2 de Nintendo ou bien de partager des parties « rétrogaming » avec des classiques comme *Mortal Kombat* et *Street Fighter* sur des bornes d'arcade. D'ailleurs, une nocturne familiale jusqu'à 21h est prévue, le mercredi 25 février. Tous pourront se plonger dans le futur en goûtant à la réalité virtuelle. Des casques VR sont mis à disposition comme l'année dernière pour s'immerger dans des mondes oniriques. 

DU 23 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS DE 13H À 18H



NOCTURNES

POUR LES FAMILLES :

MERCREDI 25 FÉVRIER JUSQU'À 21H

UNIQUEMENT POUR LES ADULTES :

VENDREDI 27 FÉVRIER DE 20H À MINUIT

**ESPACE PIERRE-BROSSOLETTE
3 RUE PIERRE-BROSSOLETTE**

**ACCÈS LIBRE ET GRATUIT
PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.VILLENEUVE92.COM**

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



“En tant que locataire,
je n'ai pas mon mot à dire
sur mes conditions de location”

Faux!

**Tout logement loué
doit être conforme aux
caractéristiques de
salubrité et de décence.
Il est possible, pour un
locataire, qui ne devra
pas arrêter de payer
pour autant son loyer,
d'écrire un courrier au
bailleur ou de faire
un signalement pour
insalubrité auprès
du service Hygiène et
Santé de la commune.**

Un logement décent et salubre

Tout locataire villenogarennois ne doit pas accepter une location pour un logement à n'importe quelles conditions. Car le loueur est obligé de respecter certaines règles. Ainsi, tout logement loué, à usage d'habitation principale, doit être conforme aux caractéristiques de décence et de salubrité, qu'il soit loué vide ou meublé, peu importe que le bailleur relève du secteur privé ou social. Les caractéristiques de décence sont définies par le Décret n°2002-120 du 30-01-2002 et le Décret n°2023-695 du 29 juillet 2023 ainsi que le Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Des obligations pour le locataire

En résumé, un logement insalubre ou non-décent peut avoir différentes caractéristiques : fuites d'eau ou infiltrations, défaut d'étanchéité de la toiture, des fenêtres ou de la façade, fissures, moisissures, présence de nuisibles, absence de chauffage, risque d'effondrement ou escalier dangereux... De même, la surface de l'appartement loué doit être supérieure ou égale à 9 m² et la hauteur sous plafond ne doit pas être inférieure à 2m20. Il doit contenir obligatoirement un point d'eau et être éclairé naturellement. Si certains de ces lourds désagréments sont rencontrés par le locataire, ce dernier ne devra pas pour autant cesser de payer son loyer.

Possibilité de faire un signalement pour insalubrité

Pour signaler les problèmes dans votre logement, la meilleure solution est d'envoyer au bailleur une lettre recommandée et de décrire précisément les désagréments subis. Il a deux mois pour vous répondre et commencer les travaux. Si cette action est restée sans effet, vous pouvez prendre contact avec le service Hygiène et Santé de la Ville de Villeneuve-la-Garenne en précisant vos coordonnées et en récapitulant les soucis rencontrés. Après avoir rempli le formulaire en ligne sur www.villeneuve92.com, un inspecteur de salubrité prendra contact avec vous et procédera, après étude des pièces que vous aurez fournies, à la visite de votre logement. S'il considère que les désordres relèvent de l'insalubrité, une procédure administrative pourra être menée à l'encontre de votre bailleur.

Victime de cybermalveillance ? Vous pouvez agir !

Face au développement des menaces numériques, un outil « Assistance Cyber en Ligne », développé par Cybermalveillance.gouv.fr, est disponible via le site de la Ville villeneuve92.com. Les victimes peuvent réaliser à tout moment un diagnostic en ligne directement. L'utilisateur pourra également être accompagné 24h/24 et 7j/7 par un policier ou un gendarme via un tchat ou être mis en relation avec un prestataire privé.



Rejoignez Villeneuve92.com

Sélectionnez le formulaire **17Cyber** sur **villeneuve92.com** pour procéder à un diagnostic étape par étape sous forme de questions.



Scannez le QR Code

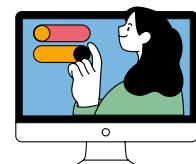


Présentez-vous

En précisant :

- ▶ Particulier
- ▶ Entreprise

- ▶ Association
- ▶ Administration/Collectivité



Décrivez la situation

Précisez le canal et le support affecté :

- ▶ Canal (mail, sms, réseau social)

▶ **Supports** : ordinateur, tablette, téléphone mobile ou fixe, site internet, objet connecté (enceinte, caméra, montre)



Identifiez la malveillance

Types de problèmes :

- ▶ Arnaque bancaire/Extorsion
- ▶ Demande d'informations personnelles
- ▶ Fausse commande
- ▶ Publicité non souhaitée



▶ Après validation des informations, 17Cyber délivre une réponse adaptée, allant du simple conseil à un accompagnement par les forces publiques ou un spécialiste technique.



Une pharmacie robotisée unique en France

À Villeneuve-la-Garenne, dans le parc d'activités des Chanteraines, la Fondation Santé Service a inauguré, il y a un peu plus d'un an, une pharmacie à usage intérieur (PUI) robotisée. Un véritable bijou de technologie permettant de préparer des médicaments et des dispositifs médicaux en toute sécurité, avant de les livrer au domicile du patient, qui recevra son traitement sans avoir besoin de se rendre à l'hôpital.

Désengorger les hôpitaux et cliniques saturés, c'est l'un des objectifs de la Fondation Santé Service, spécialisée dans l'hospitalisation des patients à domicile. L'établissement privé d'intérêt collectif propose un parcours de soins complet : soins infirmiers comme le traitement des plaies et des pansements complexes, soins palliatifs et chimiothérapie, sans bouger de chez soi. « Nous sommes comme un hôpital mais à domicile », résume le docteur Yacine Touil, pharmacien gérant de la pharmacie à usage intérieur (PUI) pour la Fondation Santé Service, qui effectuera l'ensemble de la visite du site de Villeneuve à nos côtés. Car la commune accueille, au sein du parc d'activités des Chanteraines, choisi pour son emplacement idéal à proximité des grands axes routiers, une pharmacie robotisée unique en France, chargée de fournir au domicile du patient les médicaments et dispositifs médicaux,

mais également les traitements de chimiothérapie et les fluides médicaux (gaz destinés à l'utilisation en milieu hospitalier comme l'oxygène).

24 robots ultra-rapides

Dans cet entrepôt industrialisé, on réalise de la « dispensation nominative globale par patient », explique le pharmacien. En clair, la prescription médicale, rédigée par un hôpital dans 90% des cas, sera livrée dans un carton, au domicile du patient, que l'infirmière ouvrira afin d'administrer le traitement. La commande est préparée au préalable dans l'entrepôt de Villeneuve grâce à un impressionnant autostore : une solution de stockage avec des bacs, déplacés par 24 robots à la vitesse de l'éclair vers les préparateurs de commande. Son contenu est ensuite transmis à des opérateurs chargés de le ranger dans un carton, avant



La pharmacie à usage intérieur fournit plus de 2000 patients par jour.



Photo : Erwan Le Voyer (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

EN CHIFFRES

2000

PATIENTS TRAITÉS
PAR JOUR

80

COLLABORATEURS
AU SEIN DE LA
PHARMACIE À USAGE
INTÉRIEUR
DE VILLENEUVE

24

ROBOTS DÉPLACENT
LES BACS DE
STOCKAGE

d'être acheminé par des sociétés de transport spécialisé vers l'adresse du patient. « *Un contrôle de conformité est effectué à chaque étape* », précise le docteur en pharmacie. Chaque boîte de médicament est minutieusement vérifiée, lors de la réception depuis l'envoi du fournisseur, grâce à un code-barre unique, pour savoir s'il ne s'agit pas d'une contrefaçon. « *Nous engageons notre responsabilité pénale jusqu'à l'arrivée du médicament chez le patient* », insiste-t-il.

Sécurité et traçabilité jusque chez le patient

Car la sécurité et la qualité sont les maîtres-mots de la PUI, qui effectue un traçage pour chaque commande. Le travail de l'unité de préparation anticancéreux est particulièrement impressionnant. Ses pharmaciens et préparateurs en pharmacie préparent 80 à 100 traitements de chimiothérapie par jour dans une salle stérile avec un isolateur pour protéger de toute contamination. Le renouvellement de l'air est opéré quant à lui toutes les trois minutes. « *Ici, le niveau de contrôle est supérieur à un bloc opératoire*, indique Yacine Touil. Pour une chimio, l'infirmière doit pouvoir arriver au domicile en ayant juste le souci de se concentrer sur l'administration du traitement. Le colis, avant de sortir de l'entrepôt, est contrôlé dans les moindres détails et correspond au juste besoin du patient. »

Robotisation des tâches les plus pénibles

Pour l'infirmière, en cas de difficulté ou de doute sur un produit, un pharmacien d'astreinte est joignable 24 heures sur 24. La cadence est élevée pour l'ensemble des collaborateurs du site qui bénéficient de postes adaptés afin d'éviter toute douleur au dos. Les tâches les plus pénibles ont été, de plus, robotisées et une machine permet même de plier les cartons en fonction du poids et de la taille de son contenu. « *Nous travaillons dans d'excellentes conditions* », apprécie Mélanie, aide-préparatrice. Régulièrement, l'entrepôt est visité par des directions de centres hospitaliers de toute la France, qui souhaiteraient installer le même dispositif pharmaceutique robotisé dans leur établissement. « *Nous sommes la première PUI en France à avoir notre propre autostore* », se félicite Yacine Touil. **Vm**



Photo : Erwan Le Voyer (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

 La salle stérile où sont préparés les traitements anticancéreux.



Photo : Erwan Le Voyer (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

 Les robots vont chercher les médicaments dans l'autostore.

DATES CLÉS

1958 : Création de Santé Service par l'Institut Gustave Roussy et la Ligue nationale contre le cancer

1991 : Premières prises en charge d'enfants en hospitalisation à domicile

2006 : Ouverture de la pharmacie interne

2007 : Prise en charge des personnes âgées en Ehpad

2008 : Création du Service de soins infirmiers à domicile

2013 : Obtention du statut de Fondation reconnue d'utilité publique (RUP)

2017 : Création du pôle « Prestation de santé à domicile » spécialisé dans la perfusion à domicile

2024 : Inauguration de la pharmacie à usage intérieur (PUI) robotisée à Villeneuve



Nive Ramaravelo pratique
la réflexologie avec des huiles
essentielles de Madagascar.

Nive Ramarovelo À pied d'œuvre

La réflexologue de 52 ans a opéré un virage à 360 degrés dans sa vie professionnelle, après avoir travaillé plus de 20 ans dans le secteur du tourisme. La Villenogarennoise, dont les trois enfants ont grandi sur la ville, effectue, en dehors de son activité de rayonniste en pharmacie, des massages, principalement des pieds, pour offrir une parenthèse enchantée à ses clients, en se servant de sa culture franco-malgache dans sa pratique.

Portrait d'une femme qui fait du bien.

Depuis ses débuts comme réflexologue il y a plus de trois ans, Nive Ramarovelo fait des pieds et des mains pour le bien-être de ses patients. Il faut dire que la franco-malgache a été influencée, dans sa pratique, par la culture de son île natale qu'elle a quittée à 16 ans pour rejoindre son père en France et poursuivre sa scolarité. « *Là-bas, il y a une culture de la bienveillance, un respect des aînés et un rapport important à la nature* », souligne celle dont la mère et la sœur habitent toujours à Majunga, une ville portuaire située à l'Ouest de Madagascar. Avant de pratiquer la médecine douce, la résidente du quartier du Ponant à Villeneuve a évolué dans le secteur du tourisme. Après des études qui l'ont fait déménager de la Normandie pour l'Auvergne, elle pose définitivement ses valises en région parisienne où elle trouve du travail.

Changement de voie pendant la crise sanitaire

Pendant vingt ans, la Villenogarennoise organise des séjours sur mesure sur le continent indien et en Orient pour la Maison de la Chine, devenue aujourd'hui Figaro Voyage. Mais en 2020, la crise sanitaire liée au Covid l'oblige à arrêter temporairement son activité. « *Cette parenthèse m'a offert une autre voie car les volontaires pouvaient quitter l'entreprise. J'ai pris le train et je suis partie* », imagine-t-elle. Au départ, Nive s'intéresse de

près à la naturopathie et à l'usage des plantes médicinales. Mais la rencontre d'une professeure de réflexologie bouleverse ses convictions. « *Au lieu de discuter, elle m'a massée et fait des révélations sur mes pathologies, mes déséquilibres*, confie-t-elle. Je me suis alors rendu compte que c'est ce que je voulais faire. »

“

Je rééquilibre finalement les déséquilibres

Un cabinet au centre de santé Jean-Moulin

Après un an de formation à l'académie francilienne de réflexologie à étudier l'anatomie et la psychologie, elle commence son activité à son domicile, avant de nouer un partenariat avec le Maison Sport-Santé de Villeneuve, puis de rejoindre la maison de santé Jean-Moulin de la ville, rue de la Fosse-aux-Astres. « *La réflexologie est une méthode de massage des pieds, ma spécialité, des mains, des oreilles et de la tête qui sont considérées comme des zones réflexes reliées aux organes*, résume celle qui travaille auprès de bébés, d'enfants, d'adultes et de personnes âgées. C'est comme si un fil reliait la tête avec le reste du corps et, lorsque je touche un point, cela influe sur tout le reste. Je rééquilibre finalement les déséquilibres. »

Une vie ancrée à Villeneuve

Lors de chacune de ses séances où l'écoute est primordiale, Madagascar n'est jamais très loin puisque la quinquagénaire utilise, pour ses massages, uniquement des huiles essentielles de son île. En dehors de cette médecine douce, devenue une véritable passion, Nive travaille comme rayonniste en pharmacie, toujours sur la commune où ses trois enfants âgés de 14, 20 et 24 ans ont tous grandi. L'aîné est d'ailleurs en pleine préparation de son diplôme de professeur de judo à l'AVG. « *Villeneuve, c'est comme ma maison. Ma famille est ici, ma vie professionnelle également et c'est un lieu de bien-être avec le parc des Chanteraines où je fais des balades quasi-quotidiennes. Cela m'apporte du calme et de la sérénité*. » Qu'elle transmet ensuite à ses patients en séance. « *Je reçois des personnes qui ne sont pas forcément bien. Je ne les juge jamais. Ma plus grande satisfaction est de les voir se détendre et sortir de mon cabinet avec le sourire*. »



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À NIVE RAMAROVELO EN SCANNANT LE QR CODE

Foire aux questions sur les élections municipales

Les prochaines municipales se dérouleront dans toute la France, les 15 et 22 mars prochains. Vous vous posez sans doute de nombreuses questions sur ce scrutin majeur. Villeneuve Mag répond aux plus essentielles. Cette deuxième session est consacrée essentiellement aux procédures et règles.

À quel âge peut-on voter pour les élections municipales de mars 2026 ?

Il faut avoir 18 ans au jour du scrutin, c'est-à-dire au plus tard le 15 mars 2026. Si vous êtes Français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans qui s'accompagne de la délivrance d'une carte électorale envoyée par courrier au plus tard 3 jours avant le scrutin ou remise à l'occasion d'une cérémonie de citoyenneté organisée par le Maire comme ce fut le cas à Villeneuve, le 28 janvier.

Jusqu'à quelle date je peux m'inscrire sur les listes électorales ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales des 15 et 22 mars, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026 (4 février en ligne). Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Jusqu'à quelle date réaliser une procuration et combien puis-je en recevoir ?

Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote grâce à une procuration qui doit être réalisée le plus tôt possible en raison des délais d'acheminement et de traitement de celle-ci. L'électeur ne pourra disposer que de deux procurations au maximum.

Il est à noter que le ministère de l'Intérieur vient de généraliser la possibilité d'établir ou de résilier de façon entièrement dématérialisée sa procuration, grâce à l'usage de l'identité numérique France Identité. Mais il est toujours possible de l'effectuer via un formulaire papier.

Où trouver son bureau de vote ?



Le bureau de vote dont vous dépendez est inscrit sur votre carte électorale. Il est également consultable en ligne en scannant le QR Code.

La carte d'électeur est-elle obligatoire pour voter ?

Non mais elle est recommandée pour faciliter le flux dans le bureau de vote. Elle est également utile pour ne pas vous tromper dans la localisation de votre bureau de vote.

Un papier d'identité est-il obligatoire pour voter ?

Oui. En dehors de votre carte d'identité ou de votre passeport, vous pouvez également présenter votre carte Vitale avec photo, votre permis de conduire en cours de validité, votre carte d'invalidité, votre carte du combattant, votre carte d'identité de parlementaire en cours de validité, d'élu local en cours de validité, de fonctionnaire d'état avec photographie ou même votre permis de chasser en cours de validité.

Peut-on voter avec sa pièce d'identité numérique certifiée ?

France Identité est l'application officielle qui permet à chaque citoyen de disposer dans son smartphone de sa carte d'identité et de son permis de conduire en version numérique. Il n'est cependant pas encore possible de se servir de votre identité numérique pour voter.

Peut-on se servir de son propre bulletin de vote lors d'une élection ?

Oui s'il s'agit d'un bulletin officiel reçu dans votre boîte aux lettres, fourni par l'administration. Par contre, vous ne pouvez pas fabriquer votre propre bulletin avec le nom du candidat. Celui-ci n'entre pas en compte dans le résultat des suffrages selon le Conseil Constitutionnel.

Un enfant peut-il se rendre dans l'isoloir ?

L'électeur « doit se rendre isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards pendant qu'il met son bulletin dans l'enveloppe », énonce le code électoral. Mais les enfants sont tout de même admis dans les bureaux de vote à partir du moment où ils ne provoquent pas de désordre ou de gêne dans son enceinte, selon une réponse du ministère de l'Intérieur publiée au *Journal officiel* en 1990.

Vie publique

Décryptage des délibérations votées lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2025 et de l'impact de ses décisions sur la vie des Villenogarenois.

Délibération n°2

Attribution de subventions dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes »

- Le dispositif « Vacances apprenantes » de l'Éducation nationale assure la consolidation des apprentissages et contribue à l'épanouissement des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professionnels au sein de l'école ouverte ou de séjours en colonies.
- À Villeneuve, les « Vacances apprenantes » visent à consolider les acquis scolaires, favoriser la mixité sociale et l'égalité des chances, et offrir des temps de loisirs, culturels et sportifs au sein du centre de vacances municipal du Mont-Saxonnex.
- Subvention de 74 500 euros votée, répartie entre 26 associations villenogarenoises, qui proposent des stages éducatifs et culturels pendant les vacances scolaires.



Délibérations n°24 à 30

Acquisition par la Ville de plusieurs lots de la copropriété de l'Îlot du Mail

- Convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du Centre-ville de Villeneuve-la-Garenne avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) qui prévoit la rétrocession par l'EPT Boucle Nord de Seine de certains biens acquis pour le compte de la Ville.
- Opération dans le cadre du plan de sauvegarde de l'Îlot du Mail. Plusieurs locaux commerciaux, des boxes de stationnement et un appartement ont été rétrocédés.
- Projet de renouvellement urbain du centre-ville qui prévoit de valoriser et aménager les éléments structurants du centre-ville (marché, parc, médiathèque), d'ouvrir le centre-ville vers la Seine, ou encore de favoriser une mixité des fonctions et des typologies urbaines.

Délibérations n°5 à 12

Subventions des partenaires institutionnels pour soutenir les projets

- Souhait de la Ville, depuis plusieurs années, de reconquérir l'échiquier institutionnel afin d'obtenir des subventions de ses partenaires pour financer ses projets. Création en ce sens d'une direction des partenariats extérieurs.
- Près de 3,8 millions d'euros de subventions des partenaires institutionnels récoltés en 2025 pour soutenir de nombreux projets structurants sur la ville dans de nombreux secteurs.
- Subventions par exemple versées par la Région Île-de-France pour financer le « Plan vélo » de la Ville, par la Métropole du Grand Paris pour le projet de rénovation énergétique du Centre Sportif Philippe-Cattiau et pour le projet de la future maison de la vie associative.

CONSEIL
MUNICIPAL
DE VILLENEUVE-LA-GARENNE



LES SÉANCES
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DIRECT ET EN REPLAY SUR
LA CHAÎNE OFFICIELLE YOUTUBE
DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

La Majorité municipale

Remerciements

Alors que ce mandat touche bientôt à sa fin, c'est l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs qui font vivre, au quotidien, notre Mairie et notre Ville.

Les élus, d'abord, qui, malgré des sensibilités et des points de vue parfois différents, s'attachent à défendre les idées qu'ils estiment justes pour l'intérêt général et pour les Villenogarennois. Le débat, lorsqu'il est respectueux et constructif, fait partie intégrante de la vie démocratique locale.

Mais cet hommage s'adresse surtout aux femmes et aux hommes qui composent les services municipaux de Villeneuve-la-Garenne. Au nom de l'équipe municipale, je souhaite adresser un remerciement sincère à l'ensemble des agents qui œuvrent chaque jour au bon fonctionnement de notre collectivité.

Ils font fonctionner une « machine » complexe, exigeante, souvent invisible mais essentielle. Chaque habitant est, presque quotidiennement, concerné par l'une ou l'autre de leurs missions : accueil, entretien, accompagnement, sécurité, éducation, solidarité, sport, cadre de vie... Certains agents sont en première ligne, d'autres travaillent avec discrétion, mais tous rendent service à chacun, partout dans la ville.

Plombiers, agents d'accueil, ATSEM, jardiniers, assistantes sociales, éducateurs sportifs, agents techniques, administratifs ou culturels : la diversité des métiers exercés au sein de la fonction publique territoriale est une véritable richesse. Ces agents incarnent, au quotidien, le service public de proximité, celui que les habitants voient, sollicitent et attendent.

Les Villenogarennois sont exigeants à leur égard, et ils ont raison de l'être. Car les agents municipaux savent qu'ils sont parfois le premier, voire le seul interlocuteur facilement accessible pour répondre à une difficulté, une question ou un besoin. Cette responsabilité, ils l'assument avec professionnalisme, engagement et sens du service.

À travers leur travail, leur disponibilité et leur attachement à leur mission, ils font honneur à la fonction publique territoriale. Pour tout cela, bravo et merci.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité municipale



Ne manquez plus rien des événements de votre ville.

**Abonnez-vous
à la lettre d'information**



Inscrivez-vous
en flashant
le QR Code

Groupes d'opposition

Libres & citoyens

2026, notre ville évolue au centre.

Villeneuve entre dans une ère résolument tournée vers l'avenir et le bien-être de ses habitants. L'évolution de son centre-ville s'accélère avec un calendrier qui va rythmer les prochains mois. Le premier rendez-vous aura lieu dimanche 15 février, date à laquelle le tout nouveau marché ouvrira ses portes. Attendu depuis de nombreuses années, gageons qu'il deviendra rapidement le lieu idéal pour accéder à des produits de qualité et pour nous rencontrer au cœur de la commune. Viendront ensuite le nouveau Centre Administratif plus accueillant pour plus de concitoyens, la construction de la Médiathèque et du Théâtre. Puis le lancement des travaux pour le nouveau groupe scolaire Jean Moulin, le gymnase... Une évolution qui s'accompagne de désagréments, impactant notre quotidien et sur lesquels notre groupe reste vigilant.

Contact@libres-et-citoyens.org

**Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux**

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

**Emmanuelle Saunier, Conseillère municipale
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal**

Villeneuve libre et engagée pour agir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

**Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal**

Villeneuve La Gauche, écologiste et solidaire

Pour une année solidaire, sociale et écologiste à Villeneuve-la-Garenne

Dans un contexte national marqué par l'incertitude et les inquiétudes sociales, nous souhaitons rappeler notre engagement constant au service de Villeneuve-la-Garenne. Plus que jamais, nous continuerons à porter une voix forte pour une ville solidaire, juste et respectueuse de l'environnement. Ensemble, avec vous, nous oeuvrons chaque jour pour renforcer le lien social, défendre l'intérêt général et construire un avenir plus serein. En ce début d'année, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite, pour vous et vos proches, et restons pleinement mobilisés à vos côtés pour faire de Villeneuve-la-Garenne une ville toujours plus humaine et engagée.

**Foade Ben-Lahcen, Conseiller municipal
Eve Nielbien, Conseillère municipale**



Le nouveau marché ouvre ses portes

À la veille de l'ouverture de la halle du marché, ce 15 février, Villeneuve Mag revient sur l'historique de ce nouvel équipement municipal depuis sa conception, jusqu'à sa construction.

Lancé en 2022, le projet de remplacer la vieille halle couverte du marché située rue Gaston-Appert arrive à son terme. Après les études, les travaux de construction et de réaménagement paysager des alentours durant lesquels les Villenogarenois ont pu continuer à faire leurs courses, auprès des commerçants du marché dans une halle provisoire spécialement installée, les dernières touches sont apportées avant l'ouverture de la nouvelle halle prévue pour dimanche 15 février. C'est le moment idéal pour se remémorer ces quatre années de transformation du centre-ville.

Concours d'architectes

Près de 70 cabinets d'architectes avaient candidaté pour imaginer la prochaine halle de marché au cœur de Villeneuve. Trois furent retenus, en avril 2022, pour présenter devant un jury leur projet architectural en fonction des directives définies par la Ville (besoins, cadre de vie et respect environnemental). Présidé par le Maire, ce jury était composé des membres de la commission d'appel d'offres, dont un conseiller municipal

d'opposition, de trois experts neutres, et de trois élus concernés par ce programme. « Les concours d'architectes sont une habitude maintenant, explique le Maire Pascal Pelain. C'est très important d'avoir le choix entre plusieurs projets et de pouvoir challenger les architectes ». C'est le programme présenté par l'Atelier du Pont, fondé par les architectes Anne-Cécile Comar et Philippe Croisier, qui a été retenu en juillet 2022.

Une architecture remarquable

« C'est un point d'attraction du centre-ville dynamique et vivant pour tous les habitants, détaille Philippe Croisier. Ce lieu s'intègre comme une place publique, que l'on traverse pour se déplacer, aller à la mairie, dans ses jardins, rejoindre son logement. » Pour que le marché soit emblématique, les architectes ont pensé le bâtiment pour qu'il s'intègre dans le prolongement du parc de l'Hôtel de ville, en conservant une symbolique végétale. « Il a été pensé comme un pavillon dans un parc », ajoute l'architecte.

« Il y a une cinquième façade, précise Alain-Xavier François, Maire-adjoint à l'Urbanisme et au Développement durable. Il s'agit de la partie toiture qui a été pensée comme un végétal. Aujourd'hui, on a cette forme de feuille. Certains disent une coque de bateau, mais c'est bien une feuille qui est présente sur la toiture ».

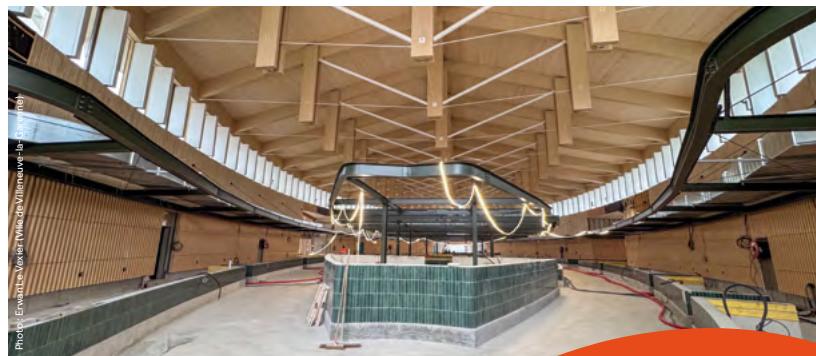


C'est en octobre 2022 que les Villenogarenois ont pu découvrir pour la première fois dans les pages de leur magazine municipal les images de leur futur marché couvert.

Continuité du marché pendant les travaux

Comme un tel projet nécessite plusieurs années de chantier, l'objectif premier était de préserver la continuité des jours de marché en centre-ville. L'espace où se trouvait précédemment la barre Emmaüs fut choisi pour y ériger une halle provisoire de 1 250 m². Construite durant l'été 2022, elle a pour fonction d'accueillir tous les commerçants durant la durée de la construction du marché définitif.

« Nous nous sommes organisés de manière très fluide avec les commerçants pour qu'ils puissent continuer à avoir leur activité sur le marché provisoire », se souvient Carine Bansede, Première Maire-adjointe en charge du Développement Économique, des Commerces et de l'Emploi. À l'automne 2022, le déménagement des stands fut organisé pour traverser l'avenue de Verdun. L'ouverture de la halle provisoire se fit à la date prévue, le 11 novembre 2022.



77
arbres plantés
en plus des arbres
préservés, pour
un effet canopée

Les habitants acteurs du changement

Cette première étape réussie, le site pouvait alors faire l'objet des premiers travaux, courant 2023. Il a fallu tout d'abord démolir l'ancienne halle remontant à 1972, puis creuser les fondations du parking souterrain de 146 places. Dès le mois d'avril 2023, avant le début des travaux de déconstruction, un Groupe de Suivi de Chantier (GSC), composé de volontaires villenogarenois, a été constitué par la Ville. Ils ont eu accès au site fermé au public durant toute la durée de la déconstruction de l'ancienne halle puis de la construction de la nouvelle pour se tenir informés de l'avancée et relayer les demandes du voisinage pour réduire les nuisances. « Ce regard d'experts du quotidien des habitants est essentiel », souligne le Maire Pascal Pelain.

25
commerces à l'intérieur
de la halle

Sortie de terre en 2024

Début 2024, le chantier est entré dans sa phase spectaculaire de construction. Tout d'abord, les engins ont creusé un vaste trou pour y créer le futur parking souterrain, puis les murs ont commencé à apparaître en juin, surplombés par la grande grue jaune de plus de 80 m. Les résidents de La Rotonde pouvaient se rendre compte de l'avancée du chantier depuis leur balcon. Le GSC, accompagné d'élus de la Ville et de responsables de services municipaux, rencontrait régulièrement les entreprises pour faire un point et solutionner des problématiques de voisinage. *Villeneuve Mag* se faisait l'écho dans ses pages de chacune des réunions sur site en reportant les avancées obtenues suite aux échanges entre les membres du GSC et les responsables du chantier.



Une charpente unique

Tout au long de l'année 2024, la structure de la halle s'est dévoilée. Mais c'est en février 2025, avec la pose de la charpente principale, que les Villenogarenois ont pu se faire une idée du style unique qu'allait avoir leur nouveau marché. « *On a utilisé environ 400 m³ de bois de deux essences, le douglas et l'épicéa*, détaille Zakaria Karam, chef de projets Activité Construction Bois chez Mathis SAS. *Le douglas, c'est principalement pour la structure principale, porteuse de toute la toiture.* » Outre l'utilisation d'un matériau naturel, le fait de choisir le bois a permis de limiter les nuisances du chantier. La charpente a été préparée dans les ateliers de l'entreprise Mathis en Alsace. Cette entreprise, qui s'est distinguée en créant la charpente de la piscine des Jeux Olympiques de Paris 2024 à Saint-Denis, a ensuite pu assembler les éléments comme un grand Meccano.

Cette méthode réduit le nombre de passages d'engins et le temps de travail sur place. Les couvreurs ont ensuite pris la relève pour installer le toit en zinc.

Les abords repensés

Le marché ne se limite pas à sa halle et son parking souterrain. Les abords ont été repensés pour un cadre de vie agréable. C'est pourquoi, 77 arbres ont été ajoutés aux platanes préservés. « *Ce sont des arbres assez exceptionnels qu'on ne plante pas souvent sur des chantiers*, explique Lydéric Lemahieu, chef de secteur chez Universal Paysage. *Un cahier des charges a été établi par la Ville et le paysagiste. Nous sommes allés les choisir en pépinière au mois de juillet 2024 en fonction d'un critère de qualité et de choix des variétés pour qu'ils soient livrés cinq mois plus tard pour leur plantation à la bonne saison.* » Une noue a été creusée pour l'évacuation des eaux de

2 410 m²

Halle et commerces

3 000 m²

146 places de parking

8 700 m²

d'espace public



Photo : Envan Le Vézec (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

pluies et ainsi irriguer les plantations de façon naturelle. Il a également été créé un parking en surface réservé aux véhicules utilitaires des commerçants afin d'éviter un encombrement les jours de marché.



Photo : Envan Le Vézec (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

146

places de parking souterrain

Un lieu vivant

Cet équipement est destiné à animer le cœur de ville. Les jours de marché resteront les mêmes avec des horaires identiques, mais avec de nombreux ajouts. « Nous avons souhaité avoir une offre commerciale enrichie avec des traiteurs, un fromager et surtout la possibilité de pouvoir faire des dégustations », explique Carine Bansede. « Les vendredis et dimanches, la rue Henri-Barbusse sera fermée à la circulation pour agrandir l'offre commerciale, signale Frédéric Rarchaert, Maire-adjoint en charge des Bâtiments et des Espaces verts. C'est un peu un retour aux sources puisque cela existait déjà dans les années 70 et 80, du temps de Monsieur Prévot qui était Maire à cette époque. » Les jours de marché, le parking souterrain bénéficiera d'une heure de stationnement gratuite pour les clients venant faire leurs courses. Enfin, un restaurant de qualité, du groupe Les Bistrots Pas Parisiens bien implanté dans les Hauts-de-Seine, ouvrira ses portes.

Et à terme, le bureau de Poste avenue Jean-Moulin intégrera les murs du marché pour un meilleur accès aux services postaux. **Vm**



SCANNEZ LE QR CODE
POUR VISIONNER LE
REPORTAGE VIDÉO SUR
NOTRE CHAÎNE YOUTUBE



Inauguration
dimanche 15 février
à 11h

2024 Les fondations du marché et de son parking en juin 2024.

2025 Pose de la charpente en bois en février 2025.

2026 Les fortes chutes de neige de janvier ont retardé l'avancée des travaux extérieurs.



2024



2025



2026

29
JANVIER

Vœux à la population

Les Villenogarennois étaient conviés aux traditionnels vœux à la population, organisés à l'Espace Pierre-Brossolette, par le Maire Pascal Pelain et l'équipe municipale. L'occasion de partager un moment convivial et de déguster une part de galette tout en profitant d'un concert joué par les professeurs de l'École Municipale de Musique Claude-Debussy.



Photo : Bertrand Gugou

28
JANVIER

Remise des cartes électorales

Les Villenogarennois, qui viennent tout juste d'avoir 18 ans, ont reçu, lors d'une cérémonie officielle organisée à l'Espace Pierre-Brossolette, leur carte d'électeur. Le précieux document, remis par le Maire Pascal Pelain, leur permettra de savoir dans quel bureau voter pour leur premier scrutin électoral, lors des élections municipales qui se dérouleront dans toute la France, les 15 et 22 mars.



Photo : Bertrand Gugou

Vœux de la MJC

La MJC de Villeneuve-la-Garenne conviait les habitants et ses partenaires à ses traditionnels vœux de bonne année, en présence de sa présidente, Rosa Escure, du directeur de la structure, Kader Hami et du Maire Pascal Pelain. L'occasion aussi de rappeler le programme de l'année de la MJC, qui fête ses 60 ans, à travers de nombreux événements. À commencer par

le gala de handball du 7 mars au Centre Sportif Philippe-Cattiau.

21
JANVIER



Fête des générations

Les seniors et les jeunes de Villeneuve-la-Garenne ont partagé des moments de convivialité, autour d'une part de tarte, de jeux de société ou de quiz assurés par un animateur, lors de la Fête des générations organisée par le CCAS à l'Espace Pierre-Brossolette. L'après-midi s'est même conclue par quelques pas de danse endiablés sur fond de musiques actuelles ou plus rétros !

28
JANVIER

Photo : Bertrand Guigou



21
JANVIER



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

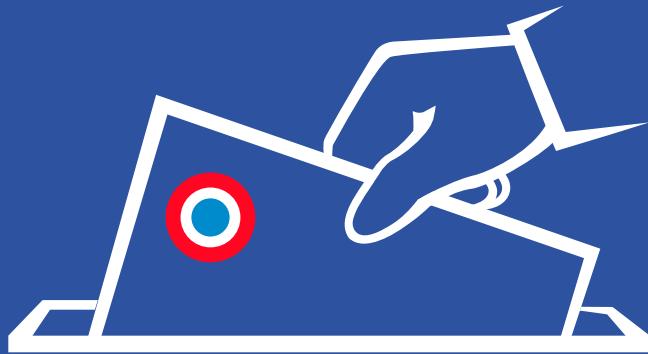
Nuits de la lecture

Des animations étaient organisées à la Bibliothèque Aimé-Césaire dans le cadre des Nuits de la lecture, dont le thème choisi cette année par le Centre national du livre était « Villes et campagnes ». Lectures, jeux numériques avec des QR Codes, carnet de lecture et même karaoké déjanté, qui a poussé les bibliothécaires à entonner quelques airs connus, étaient notamment au programme de cette belle fête de la littérature.

Photo : Bertrand Guigou



Élections municipales
15 et 22 mars 2026



**PENSEZ À VOUS
INSCRIRE
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES
AVANT LE 6 FÉVRIER***



S'inscrire en ligne



S'inscrire sur place en mairie

Muni du formulaire CERFA à télécharger

* Et avant le 4 février
pour une inscription en ligne

« La Redoute » fait peau neuve

La réhabilitation de la résidence de « La Redoute », située dans le nord de la ville à proximité du parc des Chanteraines, a été lancée fin 2025. L'objectif est d'offrir un plus grand confort, un gain d'économie d'énergie et plus de sécurité pour les locataires. Ces travaux très attendus ont été engagés après un temps d'études et de concertations animées par la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) avec les résidents.

Lors des phases d'études de la réhabilitation de la résidence de « La Redoute », des réunions de concertation ont été organisées avec les membres de l'association des locataires. De nombreuses propositions et pistes d'amélioration ont émergé. Le programme de rénovation avait alors été revu en 2024 pour lancer les travaux à la rentrée 2025. L'objectif est d'améliorer l'isolation par l'extérieur pendant que les travaux dans les logements ont à leur tour été lancés. Cette opération, prévue jusqu'en avril, sera suivie des aménagements dans les parties communes jusqu'à novembre. Enfin, à partir de cet automne, les travaux sur les extérieurs de la résidence seront entrepris pour une issue prévue en juin 2027 où il sera prévu un raccordement au chauffage urbain.

Des appartements rénovés

Ils visent à réduire de 30 à 40 % la consommation énergétique de La Redoute. Pour y parvenir, la rénovation porte sur plusieurs points. Il y a l'isolation par l'extérieur, par la toiture-terrasse et le plancher bas donnant sur les locaux vélos, mais également par de nettes améliorations au niveau des appartements. Les études ont estimé à 60 000 euros les travaux de rénovation pour chaque logement. Ils consistent à remplacer des portes palières, à réviser les installations électriques, la réfection des sols et faïences dans les sanitaires et cuisines, ainsi que la rénovation de l'alimentation en gaz, des réseaux de plomberie et la pose de bouches

d'aération. La rénovation partielle du système de chauffage et le remplacement des fenêtres pour éviter une déperdition de chaleur l'hiver permettront de faire des économies d'énergie. Et durant l'été, l'occultation des fenêtres par des persiennes permettra de se prémunir des fortes chaleurs.

Qualité de vie améliorée

Cette rénovation va au-delà des questions de confort et d'isolation, puisqu'elle comprend l'amélioration de la sécurité des résidents avec l'installation d'un

système de vidéoprotection et de nouveaux éclairages extérieurs. La gestion du stationnement des véhicules et de leur accès dans la résidence a également été repensé et de nouvelles places ont été créées. L'installation de deux points d'apports volontaires permettra une meilleure gestion de la collecte des déchets. Le cadre de vie a aussi été pris en compte lors des réunions avec les locataires. C'est pourquoi des aménagements paysagers ont été planifiés. Ils comprennent la plantation de nouveaux arbres et la possibilité d'installer un local à vélos à l'entrée de la résidence. **Vm**



Photo : Ewen Le Voyer Ville de Villeneuve-la-Garenne

Devenez aide-soignant !

Villeneuve-la-Garenne accueille, depuis septembre, un centre de formation d'aide-soignant. Dans un secteur médical sous forte tension, il faudra en recruter 100 000 d'ici à 2030.

Dans une vaste salle, véritable réplique d'une chambre d'hôpital, des étudiants prennent la tension d'un mannequin, plus vrai que nature, installé confortablement dans son lit, avant de lui proposer un verre d'eau. Des travaux pratiques qui font partie intégrante de la formation d'aide-soignant dispensée par le centre de formation de Villeneuve-

la-Garenne du groupe Emeis. Ce mastodonte du secteur de la santé gère quelque 350 établissements (Ehpad, cliniques...) dans toute la France et même en Europe et dans le monde. Depuis son inauguration en septembre 2025 par le Maire Pascal Pelain, la structure, de 1 300m², accueille six promotions autour de trois parcours : en cursus initial de 12 mois avec quatre stages obligatoires, pour les professionnels de santé en reconversion en 9 mois ou en alternance (CFA) pour 15 mois dans un des établissements d'Emeis qui débouche la plupart du temps sur un CDI.



Un métier encore méconnu

« Nous rencontrons en France une pénurie de professionnels de santé et l'objectif est de recruter 100 000 aides-soignants d'ici 2030, indique Dib Joe-Leen, la directrice du centre

de formation. *Leurs missions sont d'accompagner dans leur vie quotidienne les personnes fragilisées pour leurs déplacements, leurs repas, ou l'hygiène. Notre métier est finalement peu connu et nous devons participer à de nombreux forums et salons pour faire notre promotion. La Mission Locale de Villeneuve nous a aussi aidés.* » 140 apprenants sont présents chaque jour dans l'établissement, âgés de 17 à 60 ans, dont 15 Villenogarennois qui seront rejoints, dès janvier, par 11 autres habitants de la ville. Avec, au bout de leur formation, un emploi pérenne à la clé. **VM**



**INSCRIPTION À L'INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS DE VILLENEUVE-LA-GARENNE POUR LA RENTRÉE 2026 À PARTIR DE MARS
RENSEIGNEMENTS AU 01 40 85 87 20 ET SUR WWW.AFPS-92.FR**

Une association lauréate du Budget participatif handicap

La Région Île-de-France a lancé, le 4 février 2025, la 2^e édition de son Budget participatif handicap, ouvert aux projets des collectivités et associations franciliennes. Une association villenogarennoise est lauréate du concours, parmi les 130 projets primés sur des thématiques variées comme le sport, la culture, la santé-bien-être ou encore l'enseignement et la pédagogie. Il s'agit de l'association Les pas de l'espoir, qui accompagne et soutient les familles avec enfants porteurs de handicap et favorise l'inclusion. Elle souhaitait, via son projet, faire l'acquisition de 10 casques de photobiomodulation, une technologie qui utilise la lumière

pour stimuler l'activité cérébrale et favoriser un meilleur fonctionnement du cerveau, améliorer la concentration, la mémoire, la qualité du sommeil... Les troubles du développement et les atteintes neurologiques concernent aussi bien des enfants avec des difficultés d'apprentissage, des personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale, de troubles du spectre de l'autisme, de maladies neurodégénératives ou encore d'individus en rééducation après un accident vasculaire cérébral. Les casques seront mis à disposition des personnes, dans un cadre adapté et avec un suivi personnalisé. **VM**

HANDICAP

Un accueil de jour pour les enfants en situation de handicap

L'association HOPE a installé sa structure dans le quartier Jean-Moulin et propose un accueil de jour dédié aux enfants atteints d'un trouble du neurodéveloppement (TND) comme l'autisme.



Photo: Erwan Le Voyer/Ville de Villeneuve-la-Garenne

Pour les parents dont les enfants sont en situation de handicap, c'est souvent le parcours du combattant pour trouver une structure d'accueil. HOPE, qui réunit les associations villenogarennoises Cœur de lionne et Les petits deviendront grands, voulaient proposer depuis plusieurs années sur la ville une alternative de garde aux accueils traditionnels,

souvent réticents à prendre en charge les enfants concernés par un trouble du neurodéveloppement (TND). « Cela faisait plusieurs années que nous étions sur le projet, indique Annabelle Moundounga, présidente de l'association Cœur de lionne. Nous avons demandé l'aide de la Ville et en un mois, fin novembre 2024, nous avons obtenu une proposition de local de QUODAM. »

Après quelques mois de travaux, supervisés par l'aménageur urbain pour la mise aux normes, la structure de jour ouvre ses portes en avril 2025 dans le quartier Jean-Moulin. Elle peut accueillir jusqu'à 12 enfants, âgés de 0 à 12 ans, encadrés par trois éducateurs spécialisés, principalement sur des demi-journées. Une psychomotricienne est également présente sur place certains jours, ainsi qu'une psychologue et une ergothérapeute. Au programme de la prise en charge : des ateliers ludiques et éducatifs pour les enfants, et un accompagnement personnalisé pour les familles. « Après huit mois d'ouverture, les retours sont très positifs », se félicite Annabelle Moundounga. **Vm**

**i ACCUEIL DE JOUR HOPE
65 AVENUE JEAN-MOULIN
RENSEIGNEMENTS AU 06 58 09 54 00
OU 06 34 61 07 27**

SPORT

Une nouvelle association de padel à Villeneuve

Depuis octobre 2025, une nouvelle association sportive a vu le jour à Villeneuve-la-Garenne : Padel VLG, porté par des habitants passionnés. À sa tête, Rachid Asila, entouré de Khalid El Ouarroudi, son secrétaire et Boubker, en charge de l'organisation des tournois et de la trésorerie. Le club compte déjà 120 adhérents, hommes et femmes à parts quasiment égales. Tous ses membres sont liés par le même intérêt pour le padel. « C'est un sport plus simple à prendre en main que le tennis, rapide à jouer, et un lieu de belles rencontres », explique Khalid El

Ouarroudi, qui a démarré la discipline il y a deux ans. L'association organise des cours réguliers pour apprendre les bases et chaque mois, deux tournois loisirs sont organisés, ouverts à différents niveaux, du débutant au joueur classé. Un créneau est également dédié aux collégiens et lycéens, avec pour objectif d'installer une section jeune. Une autre pour les vétérans est également à l'étude. « L'association désire faire découvrir le padel et créer des rencontres dans une ambiance sportive et familiale », souligne Khalid El Ouarroudi. L'adhésion, de 140 euros annuelle, est réservée pour le moment uniquement aux Villenogarennois. **Vm**



**i PADEL VLG
PADELVLG@GMAIL.COM
CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU
26 AVENUE GEORGES-POMPIDOU**

EN BREF !

SOLIDARITÉ

LE LYCÉE PETIET SE MOBILISE POUR LES RESTOS DU CŒUR

Le collectif Charles Pet's Angels, que les élèves du lycée Charles-Petiet ont monté en 2021 avec la communauté éducative, vise à sensibiliser et accompagner les lycéens dans leur engagement à devenir responsables et acteurs de la société, à travers des actions bénévoles. Ce fut le cas une nouvelle fois pendant cette période hivernale avec la collecte solidaire (vêtements, jouets, alimentaire ...) au profit des Restos du Cœur de Gennevilliers. Le projet a été intégralement conçu et mené par les élèves : élaboration de la com', réception et tri des dons, gestion des stocks, préparation des cartons et organisation de la remise, début janvier.

HYGIÈNE

CAMPAGNE CHATS ERRANTS

Une campagne de trappage pour les chats errants est en cours sur la zone du Haut-de-la-Noue, derrière le groupe scolaire Jules-Verne. Elle est opérée par l'association YouCare en partenariat avec le service Communal d'Hygiène de Santé de Villeneuve que vous pouvez contacter si vous apercevez des chats arpantant les rues du territoire (plus d'infos en p.27 de *Villeneuve Mag* de décembre 2025). Par ailleurs, YouCare cherche des bénévoles pour aider au trappage. Pour être informé des prochains lieux de trappage, rendez-vous sur les réseaux sociaux de la Ville.

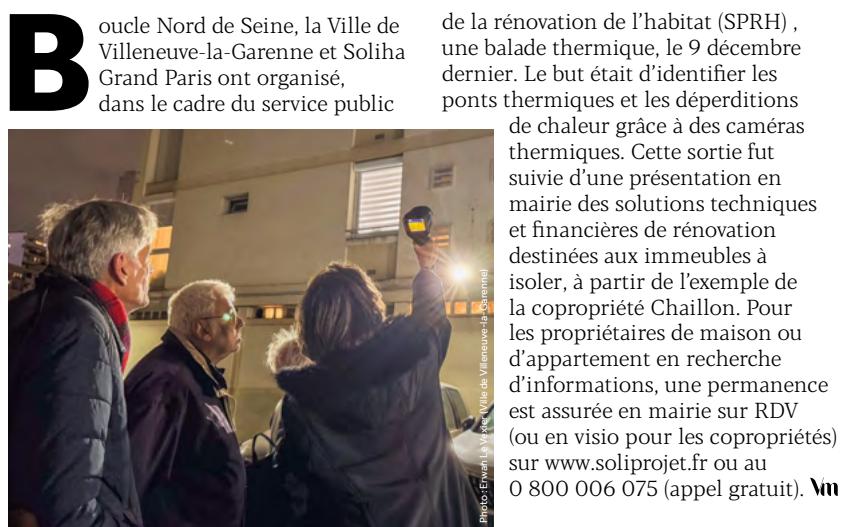
LITTÉRATURE

STÉPHANE BOTTI SORT SON DEUXIÈME LIVRE

Après *Peau d'âne et la Princesse Qui-pue-du-bec*, roman jeunesse paru en 2020, Stéphane Botti, à qui *Villeneuve Magazine* avait consacré un portrait dans son numéro de juillet-août 2020, a sorti, le 15 janvier, son premier roman de littérature générale, *Dans la peau d'un Buster Keaton*, aux Éditions La Trace. Hector, 18 ans, timide chronique, relève un défi insensé pour séduire la fille de ses rêves : devenir le sosie du célèbre acteur Buster Keaton.

Identification des déperditions de chaleur

L'amélioration de l'isolation thermique des immeubles résidentiels passe par deux étapes : le diagnostic et la recherche de solutions de financement. Villeneuve a accueilli en décembre dernier une démonstration de la méthode à suivre.



CADRE DE VIE

80 nouvelles poubelles installées à Villeneuve

De nombreuses poubelles arceaux de la ville ont été remplacées, en janvier, par 80 nouvelles poubelles semi-pleines fixées à un poteau, d'une capacité de 80 à 110 litres. Elles présentent plusieurs avantages : leur armature ne permet pas au sac de s'envoler, sans pour autant masquer la visibilité de leur contenu conformément au Plan Vigipirate et elles sont aussi équipées d'un écrasoir de cigarettes. Par ailleurs, six nouvelles compactrices ont été installées à Villeneuve, permettant de compacter automatiquement leur contenu quand elles sont pleines à 60%, tandis que deux bornes relais ont été retirées quai d'Asnières car elles étaient régulièrement vandalisées. Enfin, les points d'apports volontaires sont de plus en plus fréquentés : en 2025, 77 tonnes

de bio-déchets avaient été jetés par les Villenogarennois, conscients des enjeux liés à l'avenir de la planète.





Naissances

Bienvenue à

Nail MEKHARBECH, **09/12**
 Adam BOUAGGAD, **10/12**
 Mohamed BOURENANE, **11/12**
 Ismaël MAALMI, **11/12**
 Haroun BAKAYOKO, **12/12**
 Sara EL SHIKH ALI, **15/12**
 Alma KADRI, **17/12**
 Nouh GAZZAH, **21/12**
 Abel FERNANDES, **21/12**
 Omar WALY, **03/01**
 Maryam AMRANI, **04/01**
 Halima AIT OUARAB, **10/01**
 Elya ROMAN, **10/01**
 Emmir JOSE, **14/01**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Constantino TIAGO PRAGANA
 et Nour El Houda AMELLAL, **10/01**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Alain PAKIRDINE, **01/12**, 68 ans
 Didier ETIEVE, **07/12**, 69 ans
 Renée MICHELSON, **18/12**, 104 ans
 André CARIOU, **19/12**, 85 ans
 Rachid BOUAYED, **21/12**, 70 ans
 Yasmina ALLAOUA, **22/12**, 79 ans
 Jaffar ALI, **27/12**, 80 ans
 Viviane MAZOUZ veuve CHELLY, **31/12**, 84 ans
 Fatma SAHNOUNE veuve GHIROUS, **31/12**, 89 ans
 Boussad OULD YAHIA, **31/12**, 84 ans
 Bibi Zolekha MUNGANEEMEA, **01/01**, 77 ans
 Serhouda KHEZNADJI épouse GOUAS, **03/01**, 84 ans
 Benvida FERNANDES veuve BERTHAULT, **03/01**, 97 ans
 Marc ROGER, **03/01**, 80 ans
 Maria-Teresa CUENCA GONZALEZ épouse DUMARET, **04/01**, 79 ans
 Jean JOLY, **05/01**, 89 ans
 Yvonnick COUDRAYE, **05/01**, 74 ans
 Hassan SABBABI, **07/01**, 85 ans
 Michaëlla AHURE, **07/01**, 16 ans
 Faride BENMOSTEFA, **08/01**, 53 ans
 Robert MACCIONI, **10/01**, 80 ans
 Rachel TUIZER, **11/01**, 84 ans

Vivre à Villeneuve

Sur quels médias retrouver votre Ville ?



SCANNEZ
LE QR CODE



VILLENEUVE92.COM



À VOTRE SERVICE



Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).

! Pendant la durée des travaux du Centre administratif, un centre administratif provisoire vous accueille dans la salle des mariages, située juste en face.

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale

Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03

Du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h.

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers
01 40 85 57 96

Cimetière ancien

92 avenue de Verdun

Cimetière nouveau et funérarium

52 avenue du Maréchal-Leclerc
01 47 94 74 43 - cimetieres@villeneuve92.com

Ouverts 7j/7, de 8h30 à 17h30

Le funérarium, géré par les pompes funèbres Santilly, est accessible à d'autres horaires et au 01 47 98 24 12

CPEF et PMI

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 47 29 30 32
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi 9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point-justice: Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social: animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

France services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com
Lundi: 13h30-17h30
Mercredi: 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous: le mardi de 13h à 19h et le mercredi de 13h30 à 17h30

Permanence du conciliateur

de justice le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 14h à 18h (hors vacances scolaires) sur rdv

Permanence Service des Impôts des Particuliers (SIP)

Le 2^{ème} mercredi du mois à partir de 13h30.

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes: 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus: 01 41 21 90 00

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres

01 47 94 14 54

Cabinet médical sur RDV

Maison de santé Orchidée

37 rue du Haut de la Noue
01 86 04 83 77

Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com
06 09 15 74 27

Piscine Alice-Milliat

29 avenue Georges-Pompidou
01 47 98 18 63

Fermeture exceptionnelle pour vidange du lundi 23 février au dimanche 8 mars

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15,
Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.
En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00
Ouvert 24h/24 et 7J/7

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert
06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Solihà les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h · 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sur rendez-vous

Fermeture du service jeudi matin

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

01 41 21 41 28

Pharmacies de garde

Dimanche 1^{er} février

Pharmacie de la Mairie

134 avenue Gabriel-Péri
Gennevilliers
01 47 98 80 43

Dimanche 8 février

Pharmacie El Farah

Centre commercial Quartz
4 boulevard Gallieni
Villeneuve
01 47 94 55 29

Dimanche 15 février

Pharmacie Centre Gallieni

206 boulevard Gallieni
Villeneuve
01 47 98 59 32

Dimanche 22 février

Pharmacie Hamon

21 rue Louis Calmels
Gennevilliers
01 47 98 59 32

Dimanche 1^{er} mars

Pharmacie du Soleil

10 avenue du Général-de-Gaulle
Gennevilliers
01 47 98 18 36

Infirmiers de garde

Tous les cabinets assurent les soins 7 jours/7

Mireille BERKI

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALY

06 20 36 52 66

Nadia HERBURN

06 24 79 33 05
6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY-Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

ALEXANDRE HENRY

06 26 39.28 77
01 41 47 04 31
44 boulevard Charles de Gaulle

Véronique SERIO • Linda DAHLOUM

06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20
22 avenue Jean-Moulin

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis.

Sortez vos déchets avant 12h.

Prochains passages:

Lundis 2 et 16 février.

Déchèterie mobile

Samedi 28 février

de 14h à 18h30

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60

Uniquement réservé aux particuliers.
Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeseine.fr.

Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h. Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi et dimanche, de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau. Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.



Zoom sur...

LES TICKETS-LOISIRS

La commune de Villeneuve-la-Garenne a sollicité l'aide de la Région Île-de-France afin de bénéficier de Tickets-Loisirs, d'un montant unitaire de 6 €, qui permettent de bénéficier des activités et services proposés par les « îles de loisirs ».

La Région Île-de-France développe, via les Tickets-Loisirs, l'accès aux loisirs et aux vacances pour les Franciliens qui en sont privés. Ils permettent le financement des projets en groupe à la journée tels que les cycles d'activités sportives, les actions portées par le mouvement sportif, les séjours « sport-langues » et les séjours au profit de familles fragilisées ou victimes de violence, pour les adhérents et licenciés sportifs. De nombreux organismes et institutions peuvent en bénéficier (hôpitaux et organismes à but non lucratif œuvrant au profit d'enfants ou d'adolescents hospitalisés, de personnes en situation de handicap, associations de solidarité, centres sociaux et maisons de quartiers, mouvement sportif...).

12 îles de loisirs accessibles dans toute la région

Lors du Conseil Municipal du 18 décembre, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a sollicité l'aide de la Région Île-de-France afin de bénéficier de Tickets-Loisirs, d'un montant unitaire de 6 €. Ils sont utilisables sur les 12 îles de loisirs de la Région qui proposent, sur 3 000 hectares de nature, la possibilité de s'évader et de se détendre, mais aussi de pratiquer de nombreuses activités sportives, de loisirs et culturelles. Elles sont localisées en Seine-et-Marne (Bois-le-Roi, Buthiers, Jablines-Annet et Vaires-Torcy), en Seine-Saint-Denis (Corniche des Forts), dans le Val-de-Marne (Créteil), dans les Yvelines (Boucles de Seine, Saint-Quentin-en-Yvelines et Val de Seine), dans le Val d'Oise (Cergy-Pontoise) et dans l'Essonne (Étampes et Le Port aux Cerises).

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes

et malentendantes 114

(par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84

2ème édition



VILLENEUVE GAME IN

Entrez dans le game

TOURNOIS • DÉMONSTRATIONS • INITIATIONS...
QUI SERA LE MEILLEUR GAMER?

23 FÉVRIER >
1ER MARS 2026

ENTRÉE LIBRE
ESPACE PIERRE-BROSSOLETTE
3 RUE PIERRE-BROSSOLETTE

WWW.VILLENEUVE92.COM

f X Instagram YouTube LinkedIn TikTok Snapchat

